

La construction d'un symbole ?
LE BLOCUS DE L'ABBAYE DE FRIGOLET
VU PAR LA PRESSE MARSEILLAISE
(1880)

« L'abbaye de Frigolet (...) vient d'attirer l'attention de l'Europe entière et de couvrir la république française d'une gloire immortelle ». C'est par cette note à la fois ironique et sarcastique que la *Gazette du Midi*, journal marseillais, concluait, le 10 novembre 1880, le récit d'un « siège » ou « blocus »¹ qui, tel un feuilleton, venait d'occuper plusieurs éditions successives.

De prime abord, cette citation pourrait suggérer la perception de cet événement depuis la capitale départementale et régionale², comme un épisode « remarquable », tranchant avec les expulsions concomitantes de religieux dans le pays ; un siège si retentissant qu'il pourrait à lui seul symboliser aux yeux du monde les péripéties de l'application des décrets du 29 mars 1880³.

Il faut pourtant avancer prudemment si l'on veut saisir de façon précise les processus (différenciés selon la tendance politique) de construction « sur l'instant » d'une mémoire et d'un imaginaire liés à ces expulsions.

Ce que retranscrit la *Gazette du Midi* (fondée à Marseille en 1831) correspond à un univers mental catholique légitimiste.

Notre approche – qui n'est qu'un sondage – entend en fait confronter les représentations suscitées à Marseille au sein des trois tendances que l'on

1. Les deux expressions sont alors employées concurremment par la presse.

2. Pour observer l'écho suscité par ce siège, le prisme marseillais offre l'intérêt de mêler les effets d'une proximité relative mais en même temps d'une distanciation plus marquée que celle d'Avignon ou d'Arles, par exemple (pour ne retenir que les villes d'importance les plus proches), par rapport au terrain de l'événement.

3. Pour un bilan national de l'événement : voir Jérôme GREVY, « La mise en scène des expulsions des congrégations non autorisées (1880) », in Paul D'HOLLANDER, *L'Église dans la rue. Les cérémonies extérieures du culte en France au XIX^e s.*, Limoges, 2001, p. 155-167.

peut schématiquement spécifier⁴ : c'est-à-dire, non seulement la tendance vigoureusement opposée aux expulsions, incarnée par la *Gazette*, mais aussi, face à elle, la position adverse portée par *Le Petit Provençal*, futur organe socialiste, qui commence juste à paraître cette année-là, et qui se glorifie des excommunications de ses journalistes, acteurs-témoins des expulsions. Enfin, la tendance modérée peut être abordée à partir du *Petit Marseillais*⁵, type même du journal populaire à un sou, qui présente le plus fort tirage de la presse marseillaise, et qui évite en général les positions politiques trop tranchées afin de conserver un public le plus large possible. C'est ainsi qu'à propos des expulsions, il émet un jugement ambigu, quoique plutôt conservateur : « la besogne à laquelle viennent de se livrer [l]es agents [du gouvernement] était tout à fait superflue pour rehausser son prestige et pour consolider les institutions républicaines. N'en déplaise à quelques-uns de ses amis, qui sont peut-être ses plus dangereux ennemis, le pays n'était nullement incommodé par la présence ou le voisinage d'un certain nombre de capucins, dominicains, oblats et autres religieux »⁶.

Pour déterminer la place spécifique occupée par l'épisode du siège de Frigolet dans l'élaboration plurielle d'une mémoire des expulsions de 1880, il convient de repérer, quantitativement, quelle place relative a été réservée à son évocation dans la presse de l'époque, et qualitativement, quel statut lui était donné : était-ce celui d'un événement vraiment à part, à tel point qu'il pouvait accéder très rapidement au statut de symbole, ou plutôt, d'un événement un peu particulier dans son déroulement, mais dont le récit ne faisait qu'apporter une pierre supplémentaire dans un processus cumulatif ?

UNE EXPULSION PARMIS BIEN D'AUTRES ?

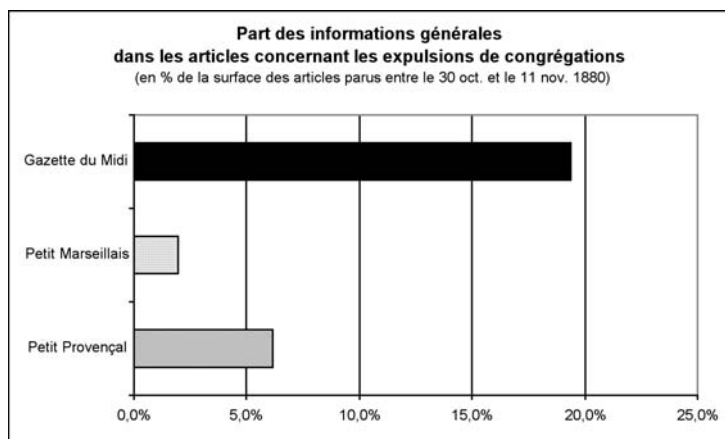
L'ampleur différenciée de la contextualisation.

D'abord, quelle fut la part respective, dans la presse, d'une part des récits *géographiquement situés*, dans lesquels la narration de l'épisode de Frigolet pouvait prendre place, et d'autre part du débat sur les enjeux *généraux* de la question, déconnecté de tout ancrage local ?

4. Pour une présentation de la presse marseillaise de l'époque, cf. Marine M'SILI, *Le fait divers en République. Histoire sociale de 1870 à nos jours*, Paris, 2000 ; et plus particulièrement, pour les journaux retenus ici : p. 128-131 et 218. Les journaux retenus ont été consultés à la Bibliothèque municipale de Marseille. Sur le tableau de Wenzel qui est étudié ci-après par C. Blanchet-Vaque et N. Niel, un témoin tient un exemplaire du *Citoyen*. Cet « organe de propagande royaliste et catholique » fut racheté en 1883 par la société éditrice de la *Gazette du Midi*. Le *Citoyen* était politiquement proche de cette dernière sans avoir sa notoriété ni sans doute sa diffusion. Nous ne l'avons donc pas inclus dans notre échantillon.

5. Paraissant depuis 1868.

6. *Le Petit Marseillais*, 01/11/1880.



Graphique 1

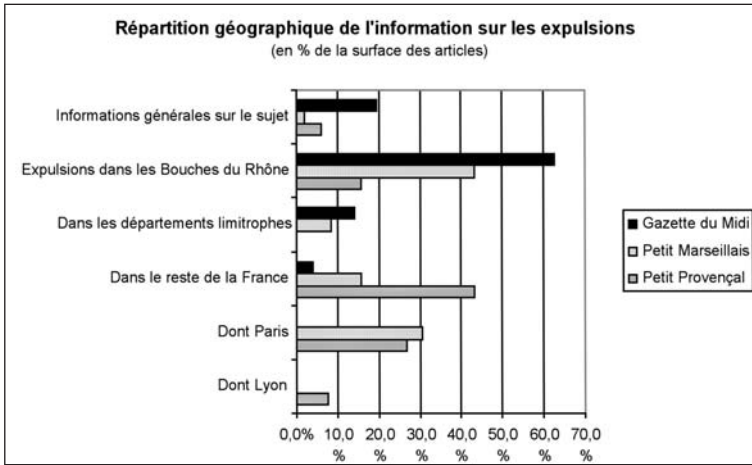
Il apparaît clairement (graphique 1) que les journaux aux positions les plus affirmées, et notamment la *Gazette*, ont accordé une place plus importante, quoique minoritaire (on ne dépasse pas les 20 %), aux débats ou aux informations générales sur les expulsions d'ordres et congrégations⁷ non autorisés : c'est là une attitude clairement compréhensible, puisque ces publications sont porteuses d'idéologie, et ont besoin de diffuser un discours d'encadrement qui donne sens aux récits d'expulsions. Nous pouvons donc aussi considérer que dans leur esprit, tout récit a d'abord valeur d'exemple. En revanche, le *Petit Marseillais*, journal modéré et populaire, n'offre que très peu de place à une approche générale explicite du sujet : il privilégie une approche plus anecdotique, s'appuyant plus que les deux autres organes étudiés sur des exemples localisés, en conformité avec son inclination pour les faits divers.

Or, ce recours inégal aux exemples locaux présente aussi un profil géographique radicalement inversé selon la tendance du journal (graphique 2).

Récits d'expulsions et jeux de proximité(s).

Plus le journal est à droite, donc hostile aux expulsions, plus les exemples locaux géographiquement proches sont privilégiés (les Bouches-du-Rhône d'abord, et plus accessoirement les départements limitrophes). Ce choix éditorial, notamment dans le cas de la *Gazette*, peut sans doute s'expliquer par le fait qu'il permet de faire davantage jouer une perception sensible, et de faire en sorte que par leur connaissance des lieux, voire des acteurs, les lecteurs se sentent directement concernés, voire personnellement atteints et humiliés.

7. Rappelons que le droit français, tout comme le langage courant de l'époque, ne retiennent pas la différence canonique entre les deux, et parlent plus couramment de « congrégations ».

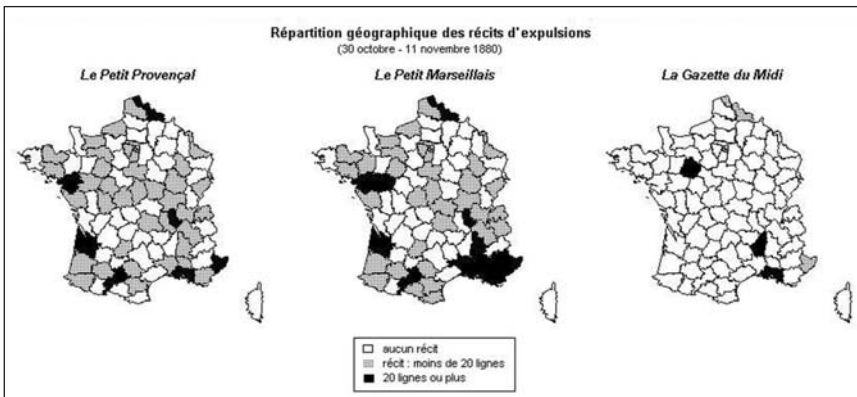


Graphique 2

En revanche, plus le journal est à gauche, plus ce sont des exemples éloignés, dont Paris, qui sont mis en avant: l'éloignement peut permettre ici d'occulter la charge sensible et d'octroyer à l'événement rapporté un caractère plus désincarné, propre à appuyer le discours de façon symbolique.

Chaque fois, le journal modéré qu'est le *Petit Marseillais* présente un profil à peu près intermédiaire: il penche certes davantage en direction du profil conservateur, en accordant une large place (plus de 40 % de la surface de ses articles) au récit des expulsions dans le département. Mais il ouvre de façon notable ses colonnes aux cas extra-régionaux, et notamment aux cas parisiens, proportionnellement même un peu plus développés que dans le *Petit Provençal*.

L'analyse cartographique permet d'entrer davantage dans le détail de cette construction différenciée d'une mémoire à venir de l'événement.



Ces cartes, qui rendent mal l'importance accordée à la capitale, montrent combien, une fois dépassé l'environnement régional proche, l'information recueillie sur les expulsions n'est pas animée par une logique de halos dégressifs partant de la Provence, mais parvient à couvrir à peu près tout le pays. Ce qui détermine alors l'importance plus significative accordée à certains départements, c'est apparemment la présence de fortes concentrations d'établissements « congréganistes » dans de grandes villes (Paris, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Lille), ou des expulsions plus spectaculaires que la normale (Lyon; Solesmes⁸). Mais on ne peut guère chercher au-delà de correspondance marquée avec les cartes de répartition des religieux⁹ ou de la pratique confessionnelle. Ce qui marque dans l'observation des cartes, c'est l'ubiquité relative de l'événement, mis à part dans la presse légitimiste. À cette exception près, il y a bien, dans la presse locale, la construction d'une image et d'une mémoire *nationales* de l'action de la République contre les congrégations masculines non autorisées.

*

Le siège de Frigolet est donc loin de focaliser l'essentiel de l'attention. Il n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres. Mais il est en même temps un cas jugé suffisamment important (ne serait-ce que par sa longueur inhabituelle), dans une optique hostile comme dans une optique favorable aux expulsions, pour se retrouver l'un des plus développés. Acquiert-il pour autant un statut de symbole ?

LA CONSTRUCTION D'UN SYMBOLE ?

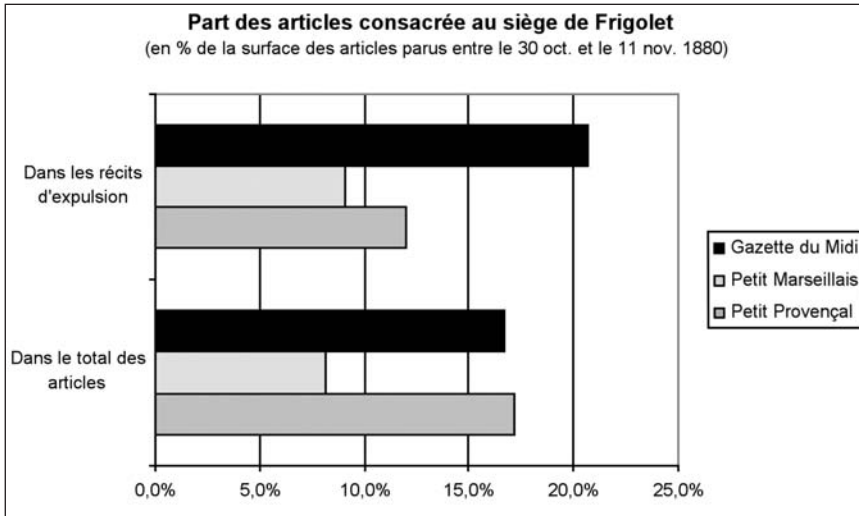
Le siège de Frigolet, un feuilleton propice à l'instrumentalisation.

Si l'on considère la période commençant avec les expulsions d'ordres à Marseille, et s'achevant avec celle des prémontrés de Frigolet, c'est-à-dire du 30 octobre au 11 novembre 1880, la part réservée au siège est plus élevée dans la presse aux opinions les plus affirmées (graphique 3)¹⁰. L'équilibre se fait d'ailleurs entre la *Gazette* et le *Petit Provençal*, quand on considère l'ensemble des articles sur les expulsions : autour de 17 % (contre à peine 8 % pour le *Petit Marseillais*) ; c'est un taux révélateur d'une concentration mar-

8. Cf. Christian SORREL, *La République contre les congrégations. Histoire d'une passion française. 1899-1904*, Paris, Cerf, 2003, p. 45.

9. Si l'on veut bien permettre une comparaison régressive : Christian SORREL, *op. cit.*, p. 70 (carte pour 1900).

10. Dans la phase de crise du blocus, entre le 6 au 11 novembre, la répartition est la même, avec des pourcentages plus élevés [le blocus de Frigolet monopolise alors autour du tiers de l'information sur les expulsions dans le *Petit Provençal* (27 %) et le *Petit Marseillais* (33 %), et quasiment la moitié dans la *Gazette* (49 %)].



Graphique 3

quée de l'attention sur cet événement, mais en même temps, c'est un résultat qui invite à relativiser la place du blocus dans l'ensemble du traitement du sujet, bien plus large et diversifié.

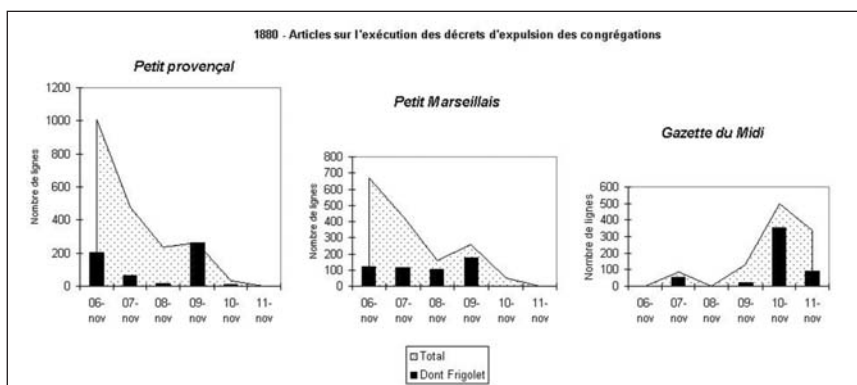
Néanmoins, si l'on isole les récits d'expulsion, alors l'exemple de Frigolet occupe spécifiquement dans la *Gazette* une place surdimensionnée par rapport à celle que lui réservent les autres organes de presse, car elle y consacre plus du cinquième des comptes rendus, contre le dixième environ pour les autres¹¹. Ainsi, s'il y a construction d'un symbole à partir du cas de Frigolet, c'est spécifiquement dans le camp légitimiste que ce processus se dessine.

D'autre part, l'étude de la répartition par jour de l'espace consacré au siège conforte et affine l'observation réalisée (graphique 4):

La *Gazette* offre essentiellement un récit en aval, une fois l'événement passé, alors que les deux autres organes étudiés assurent un suivi plus marqué du blocus, au fur et à mesure de son déroulement, le *Petit Marseillais* étant néanmoins le plus régulier dans cette tâche.

Schématiquement, on pourrait donc conjecturer que la presse la plus favorable aux mesures gouvernementales (*Petit Provençal*) profite d'un événement illustrant la démonstration de force dont la République est capable, pour éveiller dès le début de l'offensive la flamme de son lectorat, et pour

11. Rappelons que comme *La Gazette* accorde plus de place aux débats généraux, il reste moins de place pour les récits d'expulsion(s), et Frigolet peut capter proportionnellement davantage l'attention.



Graphique 4

l'entretenir en célébrant la victoire finale, mais en évitant entre temps de s'attarder sur les difficultés des autorités que suggère l'étalement de la procédure sur plusieurs jours. La presse modérée et populaire (*Petit Marseillais*) informe en continu son lectorat, car elle tient là un fait divers aux dimensions de feuilleton. Enfin, la presse catholique légitimiste (*Gazette du Midi*), consciente de l'inégalité des forces, attend l'issue fatale pour jouer sur l'image du martyr, de l'offense, du sacrilège.

Des symboles collectifs concurrents : les expulsions marseillaises et parisiennes.

Tableau 1

Les six principaux récits d'expulsion (par ordre décroissant du nombre de lignes consacrées à l'événement)						
<i>Petit Provençal</i>			<i>Petit Marseillais</i>		<i>Gazette du Midi</i>	
1	Frigolet	Prémontrés	Marseille	Capucins	Frigolet	Prémontrés
2	Paris	Capucins	Frigolet	Prémontrés	Marseille	Capucins
3	Paris	Dominicains	Marseille	Dominicains	Marseille	Oblats de ND du Calvaire
4	Paris	Maristes	Lyon	Capucins	Marseille	Dominicains
5	Paris	Franciscains	Paris	divers	Aix	Capucins
6	Lyon	Dominicains	Marseille	Oblats du Calvaire	Arles	Pères missionnaires du Sacré-Cœur

Pourtant (tableau 1), dans le *Petit Provençal*, le plus réticent à évoquer les événements géographiquement proches, l'expulsion de Frigolet est celle qui donne lieu au récit le plus long, devant celle des capucins de Paris, mais der-

rière les expulsions parisiennes prises en bloc : Frigolet peut donc apparaître ici comme un compromis, qui évite de déclencher les passions comme ce pourrait être le cas avec l'évocation trop proche des expulsions marseillaises, tout en retenant l'attention des lecteurs grâce à une proximité relative, régionale.

En revanche, dans le modéré *Petit Marseillais*, ce sont les expulsions marseillaises qui l'emportent, notamment celle des Capucins, qui occupe presque deux fois plus de place dans le journal que celle des prémontrés de Frigolet, juste talonnée par l'expulsion des dominicains marseillais ; Lyon et Paris suivent immédiatement après.

Quant à la *Gazette*, elle accorde certes un petit peu plus de place aux prémontrés de Frigolet qu'aux capucins de Marseille, mais globalement, ce sont les comptes rendus des événements marseillais qui retiennent l'essentiel de l'attention, livrés d'ailleurs dans des articles qui ne distinguent pas clairement dans la mise en page les ordres ou congrégations : ils occupent plus de deux fois l'espace consacré à Frigolet.

Nous retrouvons ici, globalement, les effets des choix différenciés des trois organes de presse dans leur approche géographique du traitement de l'information. Le choix local donne la primauté à Marseille, le choix extérieur à la capitale. Néanmoins, Frigolet conserve un avantage relatif par rapport à ces récits concurrents qui ont le caractère éclaté induit par l'aspect collectif et cumulatif des expulsions auxquelles ils se réfèrent. Le siège de Frigolet offre l'unité de lieu, d'action, à défaut de l'unité de temps ; et justement, son étalement sur plusieurs jours peut lui conférer des allures d'épopée, peut contribuer à dramatiser son récit.

Or, pour mesurer l'effet possible de cette particularité, il convient de chercher à savoir si ce récit, comparé à celui des autres opérations, a vraiment offert la distinction attendue.

MODES DE RÉCIT

Expulsions : les étapes codifiées d'un rituel.

Il y a, dans la façon dont se sont déroulées dans le pays les diverses expulsions de l'automne 1880, un côté ritualisé, une « mise en scène » codifiée sur laquelle Jérôme Grévy avait déjà attiré l'attention¹² : un ensemble d'étapes se répètent inlassablement, mêlant « cérémonial de légalité » voulu par les autorités civiles et protestations symboliques orchestrées par les religieux et leurs conseillers juridiques.

Les retranscriptions qu'en font les journaux montrent néanmoins certaines variantes d'une expulsion à l'autre, liées à une marge d'appréciation,

12. *Op. cit.* Les expressions entre guillemets sont empruntées à J. Grévy.

mais aussi révélatrices d'une hiérarchisation dans la perception symbolique des diverses étapes de l'expulsion.

Le sondage opéré sur 53 récits rapportés par le moins partisan des trois journaux étudiés, le *Petit Marseillais*, permet de mettre à jour cette hiérarchisation, et de mesurer ensuite le degré de conformation des récits en feuilleton du siège de Frigolet (graphique 5).

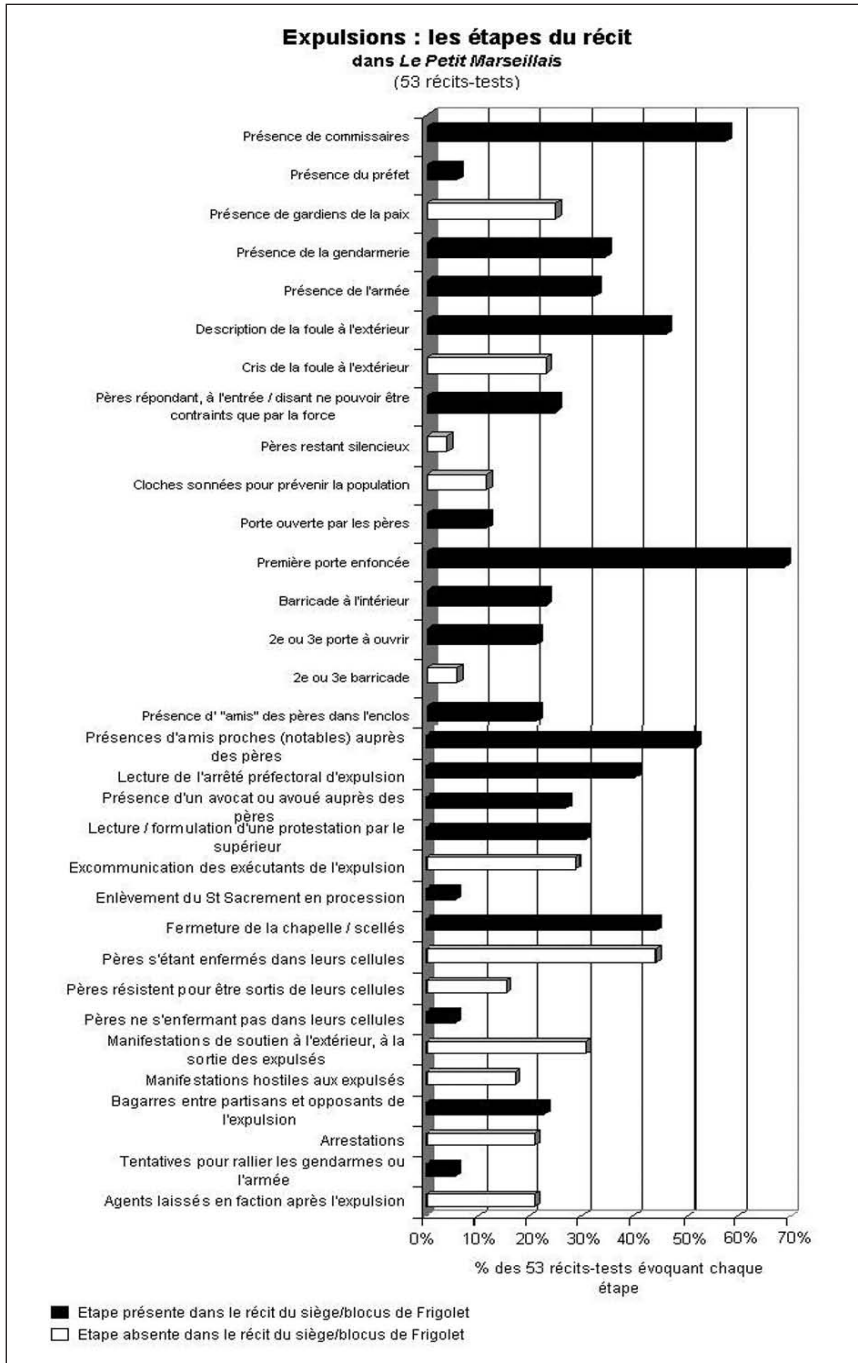
Le déroulement suit donc un imperturbable scénario: la mise en place des forces de l'ordre; puis la description de la foule des partisans massés à proximité; la pénétration, de force dans la quasi-totalité des cas, dans l'établissement; la prise de contact avec le père supérieur, en général assisté de notables, lequel développe un contre-argumentaire juridique et excommunie les exécutants; la fermeture de la chapelle, parfois précédée d'une procession; l'expulsion, l'un après l'autre, des pères enfermés dans leurs cellules, en recourant à une violence symbolique codifiée; leur sortie sous les acclamations, donnant parfois lieu à quelques bagarres ou arrestations.

Sortons de la logique simplement chronologique pour repérer la hiérarchie sensible.

L'élément le plus médiatisé, car le plus spectaculaire, est, de façon attendue, la destruction des portes. Dans un deuxième halo vient l'évocation des acteurs: le commissaire menant l'opération, les notables assistant les religieux, la foule des partisans, les pères s'enfermant dans leurs cellules. Avec un peu moins de régularité, le *Petit Marseillais* retient les actes symboliques marquants, autres que la destruction de la porte d'entrée: la fermeture de la chapelle avec pose des scellés, la lecture de l'arrêté d'expulsion; puis les modalités moins spectaculaires ou moins systématiques de résistance: la protestation verbale et/ou juridique, les excommunications, les barricades, les manifestations de la foule.

Un certain nombre des « étapes possibles » du récit-type sont absentes de celui du siège de Frigolet tel que le développe le *Petit Marseillais*. Plusieurs de ces défections ne sont guère significatives, car elles correspondent à des variations marginales du récit-type. Concentrons-nous sur les divergences réellement significatives. L'une, qui a appelé maints commentaires à l'époque, tient au fait que les pères ne sont pas partis s'enfermer dans des cellules pour retarder leur expulsion, à la différence du scénario quasi-systématique que l'on rencontre ailleurs¹³. L'autre série d'exceptions tient à l'isolement de l'abbaye (isolement géographique, et isolement par l'armée),

13. « On s'est généralement trouvé étonné que lors de l'expulsion des prémontrés les pères n'aient pas résisté dans leurs cellules: il convient de dire d'après ce que nous ont dit des personnes dignes de foi, que les prémontrés couchent dans des cellules dont on ne ferme jamais la porte, la chose étant défendue par les règlements de l'ordre. Voilà ce qui explique l'anomalie qui avait été remarquée », *Petit Provençal*, 10/11/1880.



Graphique 5

qui a pour résultat de réduire les manifestations de soutien de la part d'une foule habituellement massée aux abords immédiats de l'établissement religieux ; ici, contrairement à ce que suggère le tableau réalisé par F. Wenzel¹⁴, la foule avait plutôt investi, préventivement, l'intérieur de l'enclos... De ce fait, point de cris poussés à l'extérieur, point de comité d'accueil pour les pères à leur sortie, point d'arrestations aux abords de l'abbaye... Enfin, l'absence de mention de gardiens de la paix parmi les forces de l'ordre tient à la fois à l'environnement rural et surtout au déploiement marqué des forces armées.

Dans le détail, on ne peut donc pas conclure à la stricte mise en place des modes de « résistance habituelle ». La longueur inusitée de l'opération, qui fait parler de « siège » ou de « blocus », le cadre, l'adaptation nécessaire des modes de soutien, l'absence mal comprise du dernier baroud d'honneur symbolique de la part des pères, contribuent à en faire un événement dissonnant par rapport à la norme. Mais cette dissonance n'est pas forcément perçue comme occupant le cœur du récit. Elle joue sur des éléments qui correspondent en moyenne à un peu moins du tiers du récit-type. Pour plus des deux tiers du contenu type, le récit du siège de Frigolet dans le *Petit Marseillais* s'inscrit bien dans une série maintes fois répétée.

La mémoire d'une expulsion « rocambolesque ».

Toutefois, dans la logique d'encadrement idéologique des deux autres journaux pris en compte, ces divergences par rapport au récit-type, quoique minoritaires, ont pu être le lieu de construction d'une exemplarité plus ou moins symbolique du blocus des prémontrés.

L'absence relative d'une foule compacte en train de manifester à l'extérieur ne constitue guère un point d'accroche. Les trois organes étudiés se contentent d'évoquer des « curieux » dispersés ça et là. Certes la *Gazette* tente de les assimiler à des partisans des religieux¹⁵, mais la mention reste relativement anodine.

Il est plus instructif de s'attarder sur la façon dont est présentée la cause de cette quasi désertion des abords de l'abbaye par les civils : à savoir, à la fois la concentration de partisans à l'intérieur de l'enclos, et sur son périmètre immédiat, celle de l'armée, qui s'est employée à chasser les individus qui auraient pu vouloir y rester ou s'y assembler.

Or, très vite, un sentiment de disproportion, et donc d'un certain ridicule, semble avoir été partagé quelle que soit l'option politique des journaux observateurs.

14. Cf. les communications de Ch. Blanquet-Vaque et de N. Niel.

15. 10/11/1880.

En effet, du côté des religieux et de leurs partisans, la stratégie du maintien d'une foule en résistance assiégée dans l'abbaye, n'a pas les moyens de ses ambitions: la presse républicaine (*Petits Provençal* et *Marseillais*) a beau jeu de noter que, des mille ou deux mille personnes censées avoir été présentes auprès des pères au départ, seules 50 à 60 sont encore là lors de l'entrée dans les lieux des autorités, les autres ayant déserté entre temps¹⁶. Et la *Gazette* évite d'évoquer cette évaporation des effectifs, qui ferait perdre force à son récit.

En revanche, elle se plaît à dénoncer *a posteriori* le caractère démesuré du déploiement de forces, masquant par la même occasion l'échec de la résistance de l'abbaye, en le présentant comme attendu (ce qui, d'ailleurs, quand on considère les autres expulsions, correspondait à la situation générale dans les établissements frappés, qui ne prévoyaient qu'une résistance symbolique et ritualisée): «Le vainqueur est entré sans coup férir. Monsieur le préfet croyait avoir besoin de tout un corps d'armée (...) sous les ordres d'un général. Il lui a suffi d'un serrurier armé d'un marteau»¹⁷.

À l'opposé politique, le *Petit Provençal* donne la liste des forces mobilisées, mais sans entrer dans les détails. Apparemment gêné, le journaliste tente de reporter le ridicule sur l'ennemi. De l'abbaye, il décrit «les épaisses murailles crénelées» qui en font «bien mieux une forteresse qu'un lieu de recueillement et de prière»¹⁸. Il parle d'«illusion», de «décor d'opéra»¹⁹: le pastiche est ainsi reporté du côté des assiégés, en lieu et place des autorités et de l'armée accusées par les légitimistes de jouer sans risque à la guerre.

C'est finalement le *Petit Marseillais* qui se trouve être le plus disert sur les activités de la troupe, mais l'usage volontaire du vocabulaire militaire («siège», «blocus», «tenue de campagne», «position», «cerner», «bivouaquent», «blessure», «conseil» de guerre, quasiment, entre le général, le préfet, le sous-préfet²⁰) peut conduire, au-delà du constat de l'attrait de la presse populaire pour les détails du quotidien, à suspecter une lecture ironique du déploiement de force devant un «monastère (...) pas plus barricadé que les autres»²¹. Le journaliste parle d'ailleurs de «siège *ridicule* qui aurait pu terminer en cinq minutes»²². Le *Petit Marseillais* est certes le seul à fournir une explication du choix tactique apparemment disproportionné, mais celle-ci peut être décodée comme une justification officielle qui ne convainc pas forcément: «*on dit* que l'autorité n'a pas voulu pousser vivement l'expulsion à cause des nombreux individus enfermés avec les religieux. C'est pour éviter l'obligation de sévir contre eux que l'administration a préféré temporiser et attendre la soumission volontaire»²³.

16. *Petit Marseillais*, 09/11/1880; *Petit Provençal*, 07/11/1880 et 09/11/1880.

17. *Gazette du Midi*, 10/11/1880.

18. 07/11/1880.

19. 07/11/1880 et 09/11/1880

20. 06/11/1880, 07/11/1880, 08/11/1880.

21. 07/11/1880.

22. *Ibid.*; nous soulignons.

23. *Ibid.*; nous soulignons encore.

En somme, toutes tendances confondues, ce blocus est surtout propre à marquer les mémoires par son côté rocambolesque. Le face à face est inhabituel dans ses prémices, et trop habituel lors de la phase d'action, ce qui gêne sans doute, sur le moment du moins, son accession à un réel statut de symbole, même si l'aspect épique de l'événement est tout à fait approprié pour le rendre facilement « médiatisable ».

CONCLUSION

Si nous voulions tenter d'établir une échelle du caractère symbolique acquis par l'épisode du siège de Frigolet selon les tendances politiques, nous pourrions donc dire que ce sont les légitimistes qui ont eu le plus tendance à lui conférer ce statut. Principaux soutiens des pères, ils jouent le tableau du martyr. Mais après tout, tout autre récit d'expulsion permettait la même chose. La particularité de celui-ci, expliquant son traitement surdimensionné par rapport aux autres, était de permettre en outre de déconsidérer les autorités républicaines, car pour une fois le martyr tenait davantage de la farce que du drame. « Est bien pris... par le ridicule qui croyait prendre... par la force » : c'est ainsi que l'on pourrait tenter de résumer la façon dont les légitimistes ont tenté de réécrire l'événement. Or en même temps, il ne faut pas oublier que cette tendance, même si elle maintenait quelques forts bastions, notamment dans cette « Vendée provençale » du nord de l'arrondissement d'Arles, « perdait du terrain » à l'échelle du département (la *Gazette*, affaiblie, a fini par disparaître à peine cinq ans plus tard)²⁴. En outre, cette presse légitimiste était celle qui accordait le plus de place aux débats généraux.

Il ne faut pas non plus oublier que l'évocation du local s'est articulée avec celle du national, et que ce fut le cas, plus particulièrement dans la presse républicaine.

L'exemplarité du siège de Frigolet est donc toute relative : ce fut un cas important, et surtout dont la durée et le côté épique ont conduit à un traitement en feuilleton ; mais il a été loin de focaliser l'essentiel de l'attention. Il s'est inséré dans une série. Et même dans la région, les représentations et la mémoire des expulsions se sont construites à partir d'éléments multiples, à partir d'un effet d'accumulation. C'est un indice de plus de l'importance des références d'échelle nationale dans la conquête de la République par les républicains.

Vincent FLAURAUD

24. R. SCHOR in F.-X. EMMANUELLI e.a., *La Provence contemporaine de 1800 à nos jours*, Rennes, 1994, p. 132-133.

